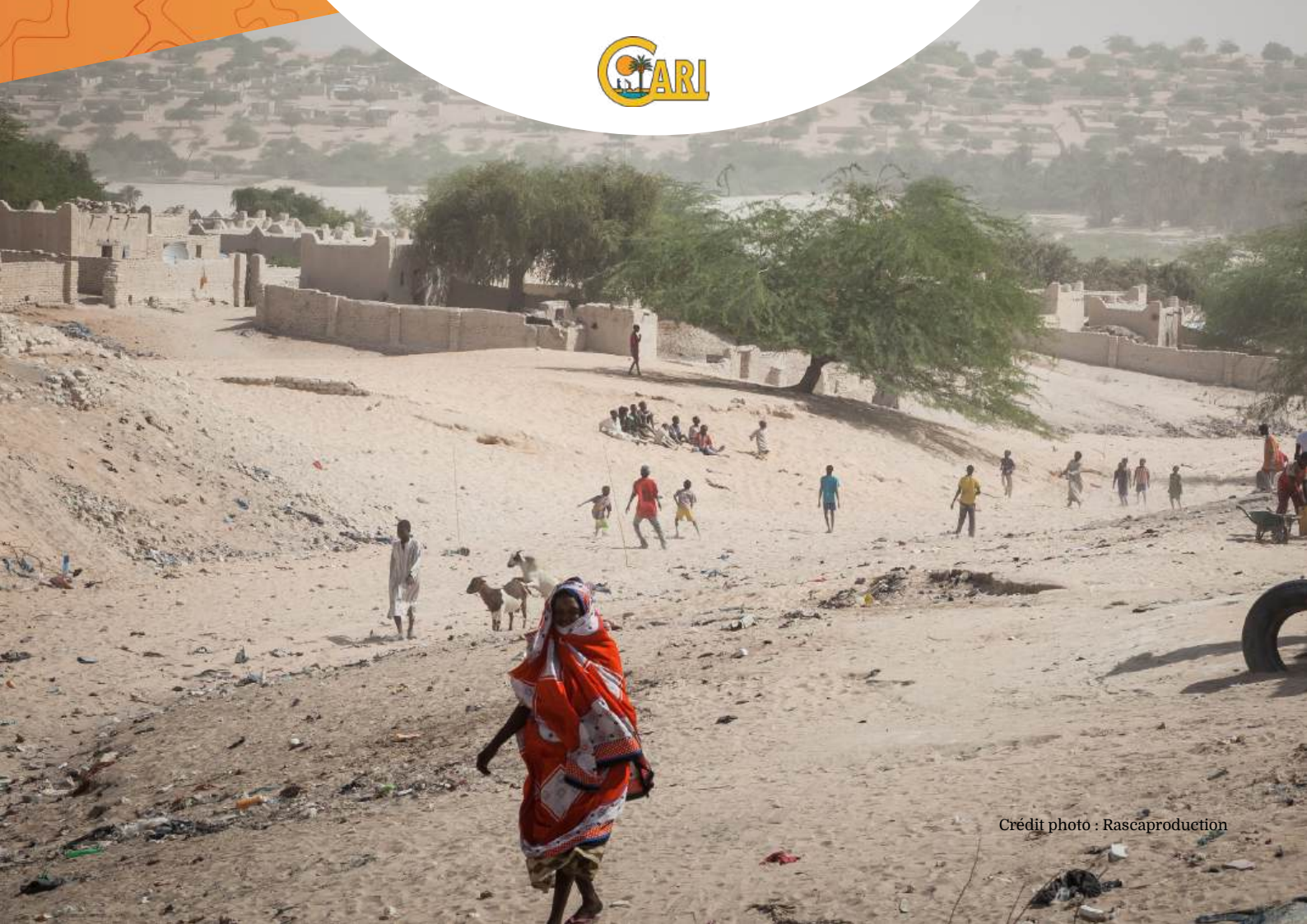




**Résilience des territoires aux
sécheresses :**

**Passer à l'action coordonnée pour
prévenir les catastrophes**

- Eclairage pour les décideurs -





Résumé exécutif

La sécheresse, phénomène naturel complexe, apparaît aujourd'hui comme l'un des défis environnementaux les plus importants du XXI^e siècle. Les impacts des sécheresses dans le monde ne connaissent pas de limites sectorielles. Ils se propagent au-delà des frontières, avec des répercussions sur les moyens de subsistance et le bien-être de milliards d'êtres humains, mais aussi dans toutes les formes d'écosystèmes.

Dans un contexte global d'augmentation des risques, des événements extrêmes et de leurs impacts, la gestion des sécheresses ne s'est jamais imposée avec autant d'urgence. Les actions visant à amoindrir les effets du changement climatique demeurent primordiales pour empêcher que les situations de sécheresse ne s'aggravent. Dans le même temps, les efforts d'adaptation et de renforcement des territoires doivent être considérablement amplifiés afin d'espérer enrayer l'impact croissant des sécheresses.

Cette note politique, issue des travaux et résultats de l'initiative Désertif'actions 2026, vise à faire le point sur le sujet et à identifier les leviers d'action possibles. Prenant acte du constat désormais largement partagé de l'impact majeur de ces phénomènes dans le monde, il se concentre sur les pistes de prévention des impacts des sécheresses, et développe son argumentaire sur la nécessaire amélioration de la résilience au niveau des territoires, sachant que ceux-ci sont les premiers impactés.

S'appuyant sur les contributions de près de 1500 participants de plus de 50 pays à l'initiative Désertif'actions 2026, il partage des enseignements issus des expériences de terrain menées par une diversité d'acteurs (ONG, collectivités territoriale, organisations internationales, institutions gouvernementales, etc.), et formule cinq grandes recommandations à l'intention des gouvernements, afin qu'ils contribuent à créer les conditions favorables à une transition agroécologique des territoires dans le monde.

Messages clés

AMELIORER LA RESILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX SECHERESSES EST UNE INJONCTION DU TEMPS PRESENT.

- Considérer les sécheresses comme un risque systémique prioritaire dans les politiques publiques.
- Reconsidérer la gouvernance sectorielle et viser la participation multi-échelles.
- Délivrer les moyens financiers au plus près des acteurs engagés en développant une ingénierie financière adaptée.
- Massifier la formation et l'accompagnement des acteurs.



1. Un constat

Sécheresses : un aléa majeur qui s'intensifie de manière exponentielle

Les zones sèches du monde représentent 41 % des terres émergées de la planète et abritent près de 2 milliards de personnes. Les écosystèmes et agroécosystèmes présents dans ces zones ont des caractéristiques pédoclimatiques qui les rendent particulièrement sensibles aux variabilités climatiques et aux événements extrêmes telles que les sécheresses et les inondations. Les populations rurales et pastorales, fortement dépendantes de la bonne santé des sols et de la disponibilité des ressources naturelles, sont les premières touchées par les effets de la sécheresse et de la dégradation des terres. Elles voient leurs moyens de subsistance se réduire et leurs conditions de vie se dégrader, entraînant l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté et très souvent des déplacements forcés.

“ Les rapports transmis à la CNULCD par plus de 100 pays ont révélé que 1,84 milliard de personnes ont été touchées par la sécheresse au cours de l'exercice biennal 2022-2023.

FAO, 2026 ”

Sécheresses, de quoi parle-t-on ?

« Sécheresse : Phénomène naturel qui se produit lorsque les précipitations ont été sensiblement inférieures aux niveaux normalement enregistrés et qui entraîne de graves déséquilibres hydrologiques préjudiciables aux systèmes de production des ressources en terres. » (CNULCD, 2026)

« Les sécheresses font référence à des périodes où les conditions d'humidité sont nettement inférieures à la moyenne, couvrant généralement de grandes superficies, au cours desquelles les limitations de la disponibilité de l'eau ont des impacts négatifs sur diverses composantes des systèmes naturels et des secteurs économiques. » (GIEC, 2021)

De nombreuses définitions de la sécheresse, mais des caractéristiques communes :

- À l'origine d'une sécheresse intervient toujours un manque de précipitations anormal pour un espace et/ou une période donnée.
- Il s'agit donc d'un état relatif par rapport à une situation « normale » servant de référence sur un territoire et à un moment donné.
- Ce sont des épisodes plus ou moins longs qui peuvent concerner une zone géographique plus ou moins vaste. Les sécheresses peuvent se produire dans pratiquement n'importe quel régime climatique, englobant à la fois les zones à forte et à faible pluviométrie.
- La nature temporaire et exceptionnelle (ou récurrente mais de façon irrégulière) de la sécheresse s'oppose aux caractéristiques permanentes climatiques associées à l'aridité.

Les sécheresses dans le monde impactent les écosystèmes, en premier lieu les terres dont les terres cultivées et par conséquent les systèmes alimentaires. Leurs **impacts** sont mesurables **sur les plans sociaux, économiques et environnementaux**. En 2023, dans la Corne de l'Afrique, 23 millions de personnes ont subi une famine sévère liée au pire épisode de sécheresse depuis 40 ans. La sécheresse de 2018 en Europe a entraîné des pertes agricoles dépassant les 9 milliards d'euros. L'Organisation Mondiale de la Santé estime que plus d'un tiers des décès liés aux catastrophes sont dus aux sécheresses.

Les **impacts en cascade** des sécheresses se manifestent par une dégradation des ressources naturelles et entraînent une augmentation des risques de conflits et des inégalités. Les pertes socio-économiques conduisent à la **rupture des équilibres** déjà fragiles et accentuent la pauvreté du fait de la réduction des moyens de subsistance. La raréfaction des ressources naturelles entraîne des conflits liés à l'accès et l'usage des ressources. Enfin, la hausse des inégalités implique une augmentation de la vulnérabilité, en particulier chez certains groupes de personnes tels que les femmes ou les personnes en situation de handicap qui souffrent déjà d'un moindre accès initial aux ressources.

Les sécheresses constituent donc une menace croissante partout dans le monde. L'augmentation de leur fréquence et de l'intensité de leurs impacts est largement documentée par la science.

- **Fréquence croissante** : depuis les années 2010, les sécheresses pluriannuelles sont devenues plus fréquentes et plus graves à l'échelle mondiale. Par exemple, le sud de la France a connu trois fois plus d'épisodes de sécheresse entre 2000 et 2020 qu'entre 1950 et 2000.
- **Augmentation de l'intensité** : dans la majeure partie de l'Afrique du Nord, l'intensité moyenne de tous les épisodes de sécheresse survenus au cours de la période 2000-2020 était supérieure de plus de 50 % à la moyenne de ceux survenus au cours de la période 1950-2000.
- **Accélération climatique** : la hausse des températures intensifie l'évaporation atmosphérique, entraînant des cycles de sécheresse qui s'auto-alimentent. Le changement climatique ne se contente pas d'augmenter la fréquence des sécheresses, il prolonge leur durée et amplifie leurs impacts systémiques sur tous les secteurs.
- **Expansion des zones sensibles** : les zones touchées par la sécheresse n'ont cessé de s'étendre de 2000 à 2025 sur tous les continents. En Europe, les zones touchées par les sécheresses s'étendent du sud vers le centre et l'est. Selon la Convention des Nations unies sur la lutte contre la Désertification (CNULCD), les prévisions estiment que d'ici 2050, les sécheresses pourraient toucher plus des trois quarts de la population mondiale.

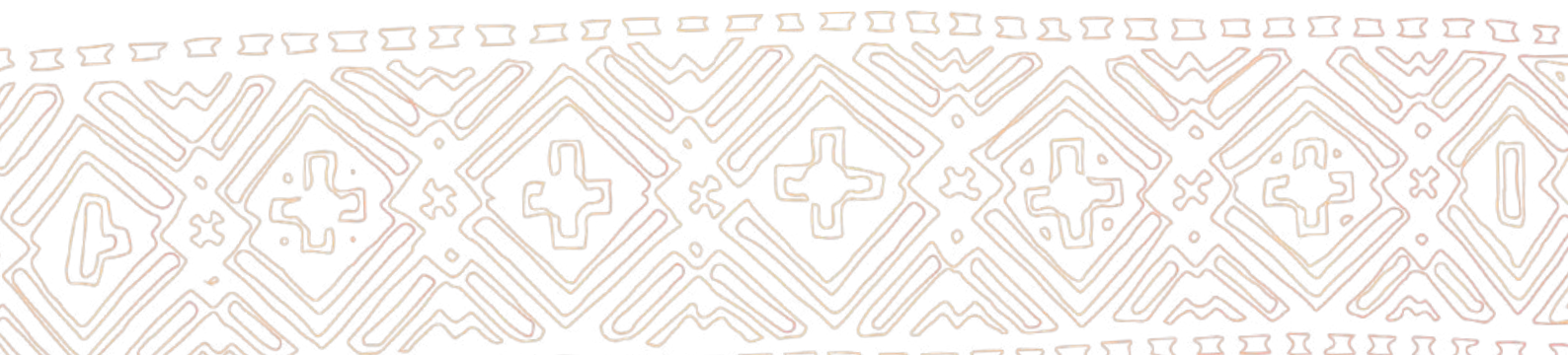
2. Analyse des enjeux

Sécheresses : un défi conceptuel, de l'aléa à la catastrophe

Une sécheresse est un aléa naturel qui constitue une menace pour le bien-être humain et l'environnement. Les aléas naturels peuvent en effet avoir des impacts négatifs importants sur l'environnement, les infrastructures, le bien-être et la santé humaine, etc. Un tel aléa devient une catastrophe lorsqu'il interagit avec les systèmes d'une manière qui entraîne des perturbations et des pertes importantes :

- Selon les Nations Unies, une **catastrophe** est définie comme « une perturbation grave du fonctionnement d'une communauté due à des événements dangereux, qui entraîne des pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales dépassant la capacité de la communauté à faire face avec ses propres ressources. »
- Une **catastrophe environnementale** ou **écologique** peut être définie comme une altération importante et souvent irréversible des conditions naturelles qui entraîne de graves dommages écologiques et la perte d'organismes vivants. Ces catastrophes peuvent résulter à la fois de phénomènes naturels et d'activités humaines.

On ne peut donc pas empêcher une sécheresse, mais on peut l'empêcher de devenir une catastrophe, cette dernière étant fortement influencée par la vulnérabilité et le manque de préparation des individus et communautés. Les **catastrophes** surviennent lorsque (1) les systèmes exposés sont vulnérables au risque d'impact des sécheresses et/ou (2) lorsque ces risques sont mal gérés. Autrement dit, la transition d'un aléa naturel en une catastrophe dépend de différents facteurs (l'exposition, la vulnérabilité) mais aussi de la capacité de gestion efficace des risques. Cette compréhension permet de ne plus considérer les catastrophes comme des événements isolés, mais de les reconnaître comme le résultat de problèmes systémiques liés à la gestion des risques.



Le risque de catastrophe

Le risque de catastrophe représente la probabilité de pertes en vies humaines, de blessures, de destructions ou de dommages dus à une catastrophe dans un laps de temps donné. Il est la conséquence de l'interaction entre un **aléa** et les caractéristiques **d'exposition** et de **vulnérabilité** des personnes et des lieux, souvent représenté par l'équation :

$$\text{Risque/impact} \approx \text{aléa} \times \text{exposition} \times \text{vulnérabilité}$$

- Un **aléa** est un processus ou un phénomène pouvant provoquer des pertes humaines ou des blessures, porter atteinte à la santé, causer des dégâts matériels, entraîner des perturbations sociales et économiques, ou nuire à la préservation de l'environnement. Un aléa peut être naturel, anthropique ou socio-naturel. Mais même lorsqu'il est « naturel », son caractère catastrophique dépend surtout de l'exposition et de la vulnérabilité humaines.
- L'**exposition** renvoie à la situation des personnes, des infrastructures, des habitations, des capacités de production et des autres actifs humains tangibles qui se trouvent dans des zones menacées par un aléa.
- La **vulnérabilité** renvoie aux conditions, déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui augmentent la sensibilité d'un individu, d'une communauté, de biens ou de systèmes, aux impacts des risques.

Cette équation peut être complétée par la précision des facteurs de vulnérabilité, sur lesquels une marge de prévention et d'action est plus facile à opérationnaliser :

$$\text{Vulnérabilité} = \text{sensibilité} - \text{résilience}$$

- La **sensibilité** est décrite par le degré auquel un système est affecté par la variabilité ou le changement climatique. Elle renvoie aux conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la vulnérabilité d'un individu, d'une communauté, de biens ou de systèmes aux impacts des risques.
- La **résilience** correspond à la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des risques à résister, absorber, s'adapter, se transformer et se remettre des effets d'un risque de manière opportune et efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions essentielles.

Le cycle de gestion de la sécheresse permet de distinguer deux approches complémentaires : la gestion du risque de sécheresse (avant l'épisode) et la gestion de crise (pendant/après l'épisode de sécheresse) :

- **La gestion du risque** vise à prévenir les risques et à atténuer les impacts avant qu'ils ne se produisent. L'objectif est de diminuer la vulnérabilité aux impacts des sécheresses des systèmes humains et environnementaux. C'est un processus continu et proactif. Des mesures préventives (anticipation de la sécheresse) et adaptatives sont mises en œuvre.
- **La gestion de crise** vise à réagir de manière efficace et rapide à un événement une fois qu'il s'est produit pour en minimiser les dommages et rétablir rapidement une situation « normale ». Elle traite en priorité les symptômes et non les causes. C'est un processus réactif, activé lors de la crise.

La gestion de crise peut révéler des faiblesses dans le processus de gestion des risques, conduisant ainsi à des améliorations. Mais bien que ces deux types de gestion aient des objectifs et des approches différents, ils sont complémentaires.

Sécheresses : mieux vaut prévenir que guérir

S'il est difficile d'évaluer précisément les coûts des sécheresses, et donc de comparer le coût des actions proactives et réactives, de premiers travaux scientifiques tendent à montrer que le coût de l'inaction est supérieur au coût de la gestion de crise, lui-même supérieur au coût de la gestion du risque. Selon le Bureau des Nations Unies pour la Réduction du Risque de Catastrophes, les mesures préventives et adaptatives (gestion du risque) ont des coûts humains et financiers bien inférieurs à ceux des réponses réactives (gestion de crise) et peuvent empêcher les communautés de se retrouver submergées par l'ampleur, la profondeur et la longévité des impacts de la sécheresse. La sensibilisation des gouvernements à l'importance de la gestion des risques plutôt que de la réponse d'urgence est donc essentielle.

L'accroissement des risques et des impacts liés aux sécheresses souligne l'urgente nécessité de (i) renforcer l'action publique pour améliorer la résilience face à des phénomènes de sécheresse de plus en plus intenses, (ii) accompagner l'évolution des systèmes alimentaires dans des processus de transformation, dans un contexte de changement climatique. Faute d'une action forte de la part des pouvoirs publics en anticipation des risques, les coûts socioéconomiques et environnementaux des sécheresses vont continuer à augmenter à l'échelle mondiale, avec des effets en cascade et potentiellement irréversibles pour les sociétés, les économies et les écosystèmes sur tous les continents.

Outils et dispositifs politiques et institutionnels d'anticipation

Au niveau institutionnel et informationnel, les systèmes d'alerte précoce, fondés sur des données climatiques, hydrologiques et agricoles, permettent de détecter précocement les signaux faibles de sécheresse et d'anticiper les décisions. Ils sont complétés par des dispositifs politiques de planification – plans nationaux sécheresse, plans communaux de sécurité alimentaire, plans de gestion des risques – qui organisent les responsabilités, les seuils de déclenchement et les mécanismes de coordination. À ces instruments s'ajoutent les outils financiers ex ante, tels que les assurances agricoles et les fonds de calamités, qui visent à mutualiser les risques et à sécuriser les investissements productifs.

Les territoires, en première ligne en termes d'impacts des sécheresses, sont au cœur des solutions pour une meilleure prévention des impacts des sécheresses. Pourtant, ils restent trop faiblement outillés et peu en mesure d'enclencher des transformations durables vers plus de résilience.

Sécheresses : vers une transformation des territoires pour une meilleure résilience

La résilience territoriale aux catastrophes naturelles renvoie de façon pratique à la capacité d'adaptation et d'organisation d'un territoire lui permettant d'affronter au mieux des événements dommageables. Les territoires sont à considérer comme des systèmes localisés complexes et dynamiques, avec des forces et potentiels qui peuvent être mis à profit pour surmonter des crises liées à des sécheresses. La résilience territoriale repose ainsi sur une combinaison de multiples facteurs complexes et interdépendants qui prennent en compte tous les aspects qui « font un territoire » (sociaux, économiques, politiques, environnementaux, historiques, culturels, patrimoniaux, etc.) et qui renforcent collectivement la capacité du territoire à résister aux effets de la sécheresse, à s'y adapter et à s'en remettre.

- Un territoire résilient est donc considéré comme un territoire « en mouvement » capable (1) d'anticiper des perturbations, brutales ou lentes, (2) d'en minimiser les effets, (3) de se relever et de rebondir et (4) d'évoluer vers un nouvel état en équilibre dynamique préservant ses fonctionnalités.

A l'échelle des territoires, une transformation nécessaire des systèmes productifs

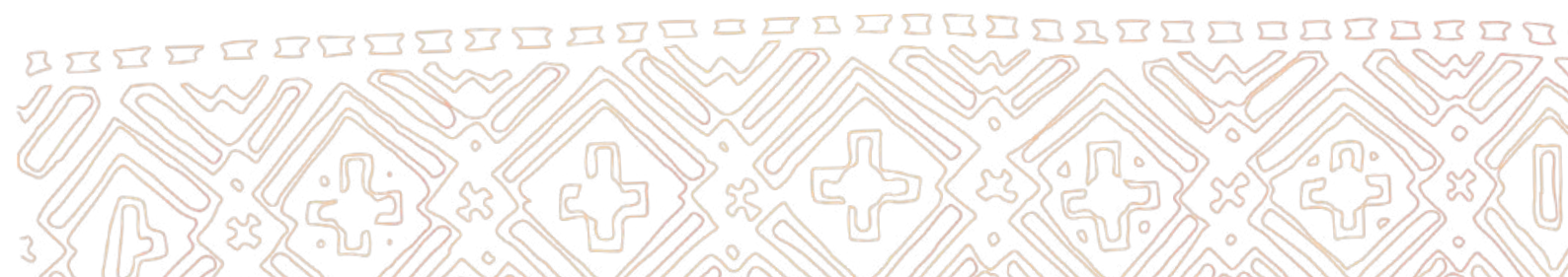
L'évolution des systèmes alimentaires relève d'une logique de transformation progressive des systèmes productifs et territoriaux, dont l'objectif est de limiter, en amont, la probabilité et l'intensité des impacts futurs. Plusieurs facteurs sont à considérer lorsque l'on cherche à accompagner cette transformation vers une meilleure résilience territoriale, facteurs plébiscités par le monde de la recherche et par celui des praticiens de terrain.

Facteurs sociaux : la cohésion sociale, la gouvernance locale, les capacités d'apprentissage, etc.

Facteurs économiques : la diversification, la circularité, l'accès aux ressources financières, etc.

Facteurs environnementaux : la gestion des ressources naturelles, la santé des sols, la biodiversité, etc.

Facteurs politiques et institutionnels : les capacités institutionnelles, l'environnement juridique et réglementaire, l'engagement communautaire, etc.



3. Ce que l'on retient des expériences de terrain

Plusieurs pistes d'intervention présentées lors du sommet Désertif'actions 2026 ont confirmé leur pertinence pour améliorer la résilience des territoires. Certaines d'entre elles sont présentées ici afin d'apporter des éclairages sur les options possibles.

Renforcer la cohésion sociale dans les territoires constitue un préalable nécessaire afin d'assurer une intégration équitable de la diversité des parties prenantes, en reconnaissant leur rôle et l'importance de faire communauté à l'échelle locale pour se préparer aux aléas et y faire face.

Le nécessaire sentiment de **faire communauté dans un territoire**, en incluant la diversité des parties en présence, et en étant attentif à « ne pas nuire » à une catégorie d'acteurs, même minoritaire, est plébiscité par de plus en plus d'acteurs. Ainsi, l'inclusion doit être pensée de manière différenciée et contextualisée, en tenant compte des dynamiques locales et des rapports de pouvoir en place. Les femmes ont par exemple un rôle clé et historique dans la résilience des territoires, notamment en période de crise (sécheresse, insécurité alimentaire). Elles assurent en effet des responsabilités multiples : production agricole, transformation alimentaire, gestion des ressources naturelles, ainsi que les tâches domestiques et familiales. Mais les femmes restent confrontées à de nombreuses inégalités structurelles qui limitent leur capacité d'action et leur reconnaissance. Les espaces collectifs portés par des femmes sont pourtant à considérer comme des leviers d'autonomisation et de résilience.

Les jeunes, quant à eux, sont parties prenantes des territoires et doivent être considérés afin de jouer pleinement leur rôle dans les dynamiques transformatives : impliquer les jeunes signifie doter les territoires d'acteurs plus facilement en capacité de maîtriser les nouvelles technologies qui peuvent constituer elles-mêmes des outils forts au service de la résilience. Accompagner les jeunes implique d'investir dans leur préparation et leur intégration à court et moyen terme (sensibiliser, former et responsabiliser), de les inclure dans les instances de gouvernance et de dialogue politique, etc.

De même, **sécuriser les droits des personnes vulnérables** en anticipation des situations d'urgence est aujourd'hui considéré comme indispensable en préparation de l'avenir. Qu'il s'agisse des minorités locales ou des personnes déplacées et temporairement implantées dans de nouveaux territoires, il est crucial de lever à la fois les obstacles structurels (normes sociales, accès aux ressources) et individuels (manque de confiance, accès à la formation), en proposant des espaces de participation sécurisés et des formations au leadership, en facilitant l'accès à la microfinance et aux activités génératrices de revenus pour la diversité de ces parties prenantes. Enfin, considérant les interdépendances liées aux polycrises et à la multitude d'acteurs mobilisés pour la prévention et la gestion de la sécheresse, il apparaît comme primordial d'adopter une approche intégrée articulant humanitaire, développement et paix ([nexus HDP](#)).

Faciliter la collaboration multi-acteurs est nécessaire lorsque différents acteurs (agriculteurs, opérateurs, chercheurs, décideurs, etc.) coopèrent autour de problématiques communes pour atteindre un objectif commun, avec l'ambition d'amplifier l'impact de leurs actions et d'élaborer des solutions qui profitent à tous.

La diversité des points de vue, des savoirs et des actions des différents acteurs permet alors d'accroître la pertinence et l'efficacité des actions.

Dans la perspective d'interventions visant à renforcer la résilience des territoires, et afin de permettre cette collaboration multi-acteurs, il est essentiel de disposer d'une implantation solide sur le terrain, d'une bonne connaissance des enjeux et des acteurs locaux, et d'une forte capacité à adapter les méthodologies au terrain. La création d'interfaces ou dispositifs efficaces entre la recherche, les actions de terrain et les politiques publiques, est également plébiscitée, afin de faciliter la mise à l'échelle des solutions, comme cela existe dans le sud tunisien avec les « [Plan Locaux d'Action Climat](#) » (PLAC), en Corse (France) avec les « [Projet de Territoire pour la gestion de l'eau](#) » (PTGE), et au Sahel avec le déploiement de « [Laboratoires Vivants](#) » permettant une implication de la diversité des parties prenantes à toutes les étapes de la mise en œuvre d'actions territoriales (diagnostic, planification, priorisation, intervention, etc.).

De plus, la résilience des territoires à la sécheresse renvoie à des disciplines multiples et fait appel à des compétences techniques spécifiques (climat, agriculture, gestion des terres, hydrologie, etc.), ainsi qu'à des compétences transversales de gestion (planification, diagnostic territorial, élaboration et suivi des politiques publiques, analyse des risques, etc.). Adapter les outils de transfert de compétences est donc un réel enjeu, là où une diversité d'acteurs croise une diversité de disciplines ou domaines de compétences. Le suivi de l'acquisition et l'appropriation de ces compétences est également un enjeu de taille à considérer.

Enfin, on ne peut travailler à l'amélioration de la résilience des territoires sans s'intéresser de très près aux autorités locales, dans leur rôles et positions spécifiques selon les pays. Ces autorités aux formats multiples issues des décentralisations, agissent à la plus fine maille des territoires. Ce sont des acteurs essentiels dans la gestion des sécheresses de par leurs connaissances du territoire et leur proximité avec les populations. Pourtant, leur rôle est trop souvent ignoré, voire obliéré, par manque d'informations et de moyens, et avec des ressources humaines limitées. Cette situation les maintient dans une position réactive. Considérer la voix de ces acteurs territoriaux est donc nécessaire, y compris à l'échelle internationale, pour mettre en avant les réalités auxquelles sont confrontés les territoires ainsi que pour porter la voix des peuples et de leurs besoins.

Identifier et s'approprier les outils de mesure existants est indispensable pour qu'ils deviennent de véritables outils d'aide à la décision pour les parties prenantes. Dans un contexte marqué par une augmentation des crises et une hausse des incertitudes, une analyse fine des phénomènes et des risques permet ainsi d'optimiser les interventions dans les territoires.

Mesurer la résilience implique de bien définir la résilience à laquelle on s'intéresse : résilience technique, écologique et climatique, socio-politique, économique et alimentaire... De même, on peut s'intéresser à différents types de paramètres de cette résilience, les paramètres rapides ou lents du système, les paramètres liés à la sécurité foncière, etc. Selon les parties prenantes, en particulier en fonction de leur prisme d'intervention prévu, le type de résilience considéré ne sera pas le même et les outils utilisés non plus (TAPE, ACT, Avaclim etc.). La complexité des outils de mesure et d'analyse existants, et la diversité des indicateurs pouvant être utilisés selon chaque type de système agricole ou chaque territoire, amènent ainsi à une certaine prudence quant à l'usage qui en est fait. Un point fait cependant consensus : il est nécessaire et urgent d'identifier les éléments clés qui assurent le maintien des systèmes afin d'éviter leur effondrement.

Les outils de l'analyse de risque sont à ce titre particulièrement importants à maîtriser et diffuser, de même que les dispositifs d'évaluation de l'efficacité, des effets et des impacts. Quoiqu'il en soit, avoir une meilleure compréhension des facteurs en jeu permet d'optimiser les actions et interventions proposées, et permet d'ouvrir la porte à l'innovation. Dans le domaine de l'eau, l'optimisation de la gestion de la ressource est ainsi primordiale : limiter les besoins, éviter le gaspillage, optimiser l'usage... tout en considérant la diversité des usagers.

Les solutions les plus prometteuses en zone aride combinent sobriété hydrique, simplicité technique, adaptation agroécologique et organisation communautaire. Les conditions de succès pour l'optimisation de l'utilisation des ressources en eau dépendent cependant moins de la technologie seule que de l'écosystème institutionnel, financier et humain qui l'entoure et de la pérennité des modalités de gouvernance en place. Les approches de type « [Initiatives rurales pour une transformation agricole participative](#) » (RIPAT) utilisées en Tanzanie, ou les « [Solutions Résilientes au Problème de l'Eau Fondées sur la Nature](#) » (RNBWS) dans la région MENA, sont particulièrement adaptées pour un accompagnement en ce sens à l'échelle des territoires, ainsi que les projets de [Gestion Intégrée de la Ressource en Eau](#).

Organiser les flux de valeur, d'intrants et de ressources au sein d'un territoire limite l'installation d'une dépendance excessive vis-à-vis de l'extérieur. Cette dépendance rendrait la résilience d'un territoire fragile, tandis que celle-ci se renforce lorsque les ressources, la valeur et les nutriments circulent au sein même de ce territoire.

L'économie circulaire peut ainsi aider les territoires à devenir plus résilients. Le raccourcissement des chaînes de valeur, l'amélioration de la traçabilité et le renforcement des relations directes entre producteurs et consommateurs, entre milieux ruraux et urbains, constituent de prometteuses opportunités en permettant de renforcer la confiance entre acteurs, d'améliorer la qualité des produits et de garantir des prix abordables tout en soutenant les moyens de subsistance locaux. A ce titre, les [systèmes participatifs de garantie](#) (SPG), comme ils se développent au Burkina Faso, en Tanzanie et dans de nombreux pays d'Afrique, montrent des résultats prometteurs.

Les approches circulaires permettent également la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, l'innovation locale et le renforcement de la cohésion communautaire, en particulier lorsqu'elles incluent des groupes d'agriculteurs, des coopératives, ou le secteur privé. Le rôle des politiques publiques, des mesures incitatives et des partenariats, est également essentiel pour permettre la mise en œuvre et la pérennité de ces approches.

Ces approches sont également pertinentes à l'échelle des exploitations agricoles qui gagnent en robustesse lorsqu'elles améliorent leur gestion des flux : [recyclage des matières organiques](#), circulation des ressources en eau, amélioration des interactions entre structure des sols, eau et nutriments, complémentarité entre ateliers etc. En favorisant différentes synergies dans la gestion des exploitations agricoles, la diminution du niveau de dépendance aux ressources, services et intrants externes permet de renforcer leur résilience. L'enjeu réside alors dans la facilitation de l'intégration de ces exploitations dans les dynamiques territoriales et les systèmes alimentaires pérennes.

Considérer le rôle fondamental de la biodiversité dans le fonctionnement des agroécosystèmes et dans leur capacité à faire face aux aléas climatiques est indispensable. La biodiversité agricole constitue un levier central mais encore insuffisamment mobilisé pour renforcer la résilience des exploitations et des territoires.

Il existe de multiples bénéfices associés à une biodiversité élevée, avec notamment la sécurisation des récoltes, l'amélioration de la fertilité et de l'humidité des sols, la réduction de l'érosion et des intrants, ainsi que le renforcement des mécanismes de régulation biologique. Des bénéfices technico-économiques sont aussi importants à souligner, de par la complémentarité des itinéraires techniques permettant une meilleure répartition du risque sur l'année, et renforçant la sécurité économique des agriculteurs. Pour cela, des pratiques telles que les associations culturales, l'association agriculture élevage, l'agroforesterie, la diversification variétale, l'utilisation de semences locales améliorées (par sélection participative), existent et sont reconnues pour leur efficacité à rendre ces différents services.

Le cas de l'agroforesterie, et du rôle de l'arbre de manière générale dans la résilience des territoires, est particulièrement intéressant. Longtemps perçu comme une contrainte par les politiques agricoles qui ont massivement déforesté le Maghreb, le Sahel et la Méditerranée, l'arbre en champ est pourtant considéré par la science comme l'un des leviers les plus documentés pour renforcer la résilience des territoires agricoles : l'arbre améliore le sol et le micro-climat grâce à la redistribution hydraulique, la régulation thermique et son effet brise-vent, et l'arbre constitue un levier économique en permettant notamment de diversifier les revenus et de limiter les effets de la variabilité climatique. Plusieurs blocages structurels, dont l'insécurité foncière, l'absence de financement dans les dispositifs d'appui pour la phase de transition (5-10 ans) mais aussi le déficit de gouvernance locale des ressources arborées partagées, persistent cependant et limitent la réimplantation massive des arbres dans les territoires.

Faciliter l'accès à la diversité des instruments financiers innovants existants est indispensable pour qu'ils puissent devenir de véritables outils d'aide à la décision pour les parties prenantes. Dans un contexte marqué par une augmentation des crises et une hausse des incertitudes, une analyse fine des phénomènes et des risques permet ainsi d'optimiser les interventions dans les territoires.

L'enjeu est désormais de mieux articuler les leviers financiers classiques et innovants pour maximiser l'impact de chaque dollar mobilisé sur la résilience des territoires et des populations, en ciblant les efforts sur la thématique de la résilience à la sécheresse. Dans ce cadre, on peut souligner l'émergence de projets régionaux comme le « [Drought Resilient Program for Horn of Africa](#) » (Banque Africaine de Développement), ou de mécanismes de financement de grande envergure comme le « [Partenariat Mondial pour la Résilience à la Sécheresse](#) », en cours de constitution. Malgré tous les efforts engagés, moins de 1 % des financements climatiques parvient aux acteurs locaux. Les investisseurs privés, quant à eux, conditionnent leur engagement à un modèle économique offrant un retour sur investissement identifiable, ce que la petite agriculture durable, notamment en Afrique subsaharienne, peine à démontrer. L'absence d'ingénierie financière locale et les fragilités politiques de nombreux pays constituent ainsi des freins structurels à l'afflux de capitaux privés au bénéfice des territoires et de leur résilience.

Les mécanismes d'assurance agricole constituent des instruments de résilience importants puisqu'ils permettent aux agriculteurs et agricultrices de maintenir leurs activités malgré les chocs climatiques. Véritables filets de sécurité, ces dispositifs renforcent la capacité des agriculteurs à investir sur leurs exploitations et peuvent par conséquent être considérés comme des leviers pour la transition vers des systèmes agricoles plus durables.

Associés à d'autres dispositifs, les mécanismes d'assurance sont également des outils post-crise qui peuvent apporter une réelle plus-value pour le rétablissement des exploitations agricoles après des chocs climatiques tels que les sécheresses ou les inondations. C'est le cas par exemple du « [Fonds d'Indemnisation des Dommages Agricoles causés par les Calamités naturelles](#) » (FIDAC), en Tunisie, mis en place grâce au co-financement par l'Etat et des agriculteurs, qui a permis une augmentation de la couverture végétale et un maintien des activités agricoles dans le pays malgré plusieurs années de sécheresse.

Il est néanmoins important de souligner que dans le cadre des sécheresses, l'appui des Etats reste particulièrement important car les coûts d'indemnisation sont trop élevés pour être assumés par les structures d'assurance classiques. De plus, ces mécanismes et dispositifs sont généralement difficiles d'accès pour les très petites exploitations agricoles, ce qui les rends incomplets face à l'ampleur des enjeux pour les populations vulnérables.

4. Recommandations d'action publique

Face à l'urgence, les travaux de Désertif'actions 2026 formulent 5 axes de recommandations prioritaires à l'attention des décideurs :

- 1. Choix politique : considérer les sécheresses comme un risque systémique prioritaire dans les politiques publiques.** Des cadres stratégiques contraignants et opérationnels doivent être mis en place, considérant la prévention comme un axe prioritaire. Il est également indispensable de **décloisonner ces politiques publiques** et de favoriser des **approches systémiques multi-sectorielles et multi-échelles** en adoptant des cadres politiques intégrés permettant de coordonner agriculture, eau, énergie, aménagement du territoire ou encore gestion environnementale autour d'objectifs communs en faveur de la résilience. La construction de ces politiques publiques de gestion des sécheresses ne peut se concevoir sans une **participation active** des acteurs locaux, en premier lieu les autorités locales, sans l'intégration des connaissances scientifiques, techniques, et traditionnelles et sans les innovations aujourd'hui disponibles en matière d'information.
- 2. Gouvernance : reconsidérer la gouvernance sectorielle et viser la participation multi-échelles.** Des mécanismes de **gouvernance intégrée** doivent être mis en place car seuls capables d'assurer la coordination entre secteurs, échelles territoriales et acteurs publics et non-étatiques sur la gestion des sécheresses. Les **cadres territoriaux de concertation** multi-acteurs sont ainsi vivement à encourager et peuvent constituer un outil particulièrement efficace, notamment pour sécuriser les mobilités pastorales dans l'aménagement territorial et pour réduire les conflits d'usage autour de l'eau et des terres. A ce titre, les **autorités locales doivent être accompagnées** en les dotant des moyens techniques, financiers et politiques nécessaires à leur fonction, en les dotant des mandats qui reconnaissent juridiquement leur rôle dans la gouvernance des ressources naturelles ainsi qu'en leur garantissant un accès direct aux financements.
- 3. Finances : délivrer les moyens financiers au plus près des acteurs engagés en développant une ingénierie financière adaptée.** L'accès direct et effectif des acteurs locaux (collectivités locales, ONG, organisations de producteurs, etc. aux financements de toute nature doit être amélioré, en mettant en place des mécanismes de financement simplifiés, et facilement accessibles.. **L'ingénierie financière locale** doit être renforcée afin de favoriser la mise en place de **projets économiquement viables**. Il serait également pertinent de développer les intermédiaires financiers locaux tels que les banques agricoles, les institutions de microfinance ou les fonds territoriaux. Les paiements pour services environnementaux, s'ils présentent certaines limites, sont également à considérer, car ils permettent une reconnaissance formelle de la contribution des agriculteurs à la résilience territoriale. Enfin, encourager les financements privés et innovants grâce à **des mécanismes de garantie et de réduction des risques et de retour sur investissement** est une voie prometteuse pour dynamiser les territoires et accompagner leur transformation vers une plus grande résilience.

4. **Formation : massifier la formation et l'accompagnement des acteurs.** Les enjeux de résilience climatique, environnementale et territoriale doivent être intégrés dans les curricula scolaires, universitaires et dans les dispositifs d'éducation populaire. Des programmes de formation techniques et pratiques doivent être développés, notamment dans les domaines de l'agroécologie, des énergies renouvelables, de la gestion durable des ressources naturelles et des technologies numériques. Le **renforcement des compétences institutionnelles** des services techniques et des collectivités territoriales, la formation des conseillers agricoles et des accompagnateurs de terrain aux pratiques agroécologiques, mais aussi la formation des acteurs des institutions financières pour mieux connaître leurs clients et mieux évaluer les risques du secteur sont nécessaires. Il est également important de soutenir la **création de réseaux d'apprentissage** entre jeunes et d'encourager la **transmission intergénérationnelle des savoirs**.

5. **L'urgence des territoires : améliorer la résilience des territoires face aux sécheresses est une injonction du temps présent.** Elle concerne une grande diversité de parties prenantes, et tous les espaces géographiques sont concernés comme nous l'indique l'actualité au nord comme au sud. Il est avéré qu'aucun territoire n'est à l'abri de l'intensification des phénomènes climatiques. En conséquence, dans une perspective de long terme, **les systèmes agricoles et alimentaires** doivent très rapidement évoluer en s'inspirant, comme le montrent l'ensemble des travaux de Désertif'actions 2026, des principes de l'agroécologie, tels que préconisés par le HLPE et une large partie de la communauté internationale. Améliorer l'accès équitable aux ressources stratégiques, encourager les démarches participatives de planification, déployer des dispositifs de formation multi-acteurs ancrés localement, renforcer la viabilité économique des systèmes, faciliter les synergies biologiques, accompagner et soutenir les changements de pratiques... autant de pistes pour concevoir et accompagner **la transition agroécologique des territoires** vers une plus grande résilience. Les politiques publiques attendues doivent d'urgence offrir un cadre favorable à cette transition, en décloisonnant leurs budgets et actions et en favorisant les approches multi-scalaires. Les fonds internationaux, quant à eux, doivent se mobiliser pour soutenir les Etats dans ces approches indispensables et prometteuses, à l'heure où il n'est plus possible d'attendre.





Désertif'actions

Initiée en 2006 par le Centre d'Actions et des Réalisations Internationales (CARI – France) et ses partenaires, l'initiative internationale Désertif'actions permet aux divers acteurs parties prenantes des enjeux liés à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres de dialoguer et de se préparer collectivement aux rendez-vous institutionnels de négociations de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification.

Le présent document s'appuie sur les résultats de l'édition 2026, organisée sur le thème de « la résilience des territoires face aux sécheresses » :

Près de 1000 participants ont contribué à la phase préparatoire en 2025 : 1 questionnaire en ligne, 24 ateliers préparatoires dans 20 pays différents, 4 webinaires thématiques.

375 participants originaires de 48 pays présents au sommet qui s'est tenu pendant 4 jours fin mars 2026 à Djerba : organisations de la société civile, institutions nationales et multilatérales, institutions de recherche, collectivités locales, entreprises privées.

Une diversité de produits livrés dans le cadre de l'initiative Désertif'actions 2026
(Références bibliographiques du présent document) :

5 notes de revue bibliographique issues de la recherche scientifique :

- [Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires](#)
- [Systèmes de production mobiles et pastoraux](#)
- [Gestion territoriale des ressources en eau](#)
- [Pilotage des territoires](#)
- [Résilience des territoires face aux sécheresses](#)

4 notes de recommandations inspirées de la phase préparatoire :

- [L'agroécologie pour outiller les systèmes agricoles face aux sécheresses](#)
- [Pas de pastoralisme sans mobilité : enjeux et propositions](#)
- [Construire collectivement la sécurité hydrique : un impératif !](#)
- [Renforcer le rôle des autorités locales pour construire la résilience des territoires face aux sécheresses](#)

1 document de vulgarisation : [Sécheresses et agroécologie : essayons d'y voir clair](#)

1 rapport de synthèse des ateliers préparatoires

1 rapport de synthèse des réponses au questionnaire « Sécheresse »

1 rapport final du sommet international

Co-organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



En partenariat avec



Avec l'appui de

